

ARRETE n° 22-500
Portant nomination du Directeur de l'Ecole Doctorale

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2, R. 719-51 à R. 719-112 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article unique :

Monsieur Antoine GRALL, Professeur des Universités, est nommé Directeur de l'Ecole Doctorale « Sciences pour l'Ingénieur » (n° 361 SPI) à compter du 26 septembre 2022, pour un mandat de 6 ans, soit jusqu'au 25 septembre 2028 (durée de son accréditation).

Fait à Troyes, le 26 septembre 2022



Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Antoine GRALL
Directeur de l'Ecole Doctorale

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr

